



LE DAP EN VISITE

AU C.P. VENDIN-LE-VIEIL.

Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, Monsieur Sébastien CAUWEL, a pu visiter et découvrir notre établissement le lundi 1er juillet 2024.

Le DAP était accompagné :

- *Du Procureur antiterroriste, Monsieur Olivier CHRISTEN.*
- *De la DISP, Madame Sophie BLEUET.*
- *Du Directeur du CP Vendin-le-Vieil, Monsieur Marc GINGUENE et de ses adjoints.*
- *Officier DLRP, Chef de détention adjoint, CIRP de Lille, DSD, MLRV, DPIP, CIP, Surveillants référents CNER/QER, Binôme de soutien et Médiateur du fait religieux.*

La visite de cette délégation a permis de présenter le QER et le CNER et de rencontrer les personnels durant leur service pour échanger avec le Procureur antiterroriste. De plus, les organisations syndicales ont également pu bénéficier d'un temps d'échange avec le DAP.

CONCERNANT LE CNER



Le cadre trop restrictif empêche d'avoir un vivier important de détenus à évaluer. Toutefois, 4 détenus seront à évaluer pour la fin de l'année dans le cadre du CNER. Le CNER ne ferme pas mais sera voué à disparaître. Il a été proposé par l'administration de combler les périodes à vide par un CNE classique, dans un premier temps, avec une évaluation de détenus en lien avec le terrorisme et ensuite d'élargir l'évaluation sur d'autres catégories de détenus. Les arguments sont les suivants : le temps d'attente pour une évaluation dans un CNE est de 18 mois, donc une ouverture dans notre structure réduira ce temps d'attente. **Le DAP souhaite utiliser les compétences des agents et ne plus laisser un quartier vide.**

CONCERNANT LE QER :

Deux problématiques ont été soulevées :

- Les détenus **parlant mal le français** et comprenant difficilement la langue, ainsi que les écoutes téléphoniques en langues étrangères faussant l'évaluation et l'interprétation. Il semblerait qu'une plateforme d'interprètes existe via la téléphonie. Cette problématique va être traitée.
- Les détenus ayant **des profils psy lourds**. L'évaluation est-elle pertinente ? Est-il possible de mettre fin à l'évaluation s'il s'avère que la pathologie est trop lourde ? Est-il possible de mettre en place un suivi avec une psychologue U.S ?



SÉCURITÉ :



Un POM a été commandé pour être installé à la PEP afin de pouvoir contrôler les familles. Aucune date de livraison n'a été communiquée pour le moment.

Les niveaux d'escortes vont être réexaminés pour qu'ils soient plus lisibles et réévalués en CPU. **La doctrine des fouilles à corps va également être revue.** Au sujet des escortes constituées d'un renfort FSI, il est demandé de les reporter lorsque cela est possible en cas d'absence de renfort FSI.

Le DAP rappelle que le renforcement par les FSI ne doit pas être systématique **mais doit intervenir lorsqu'un vrai besoin est nécessaire.**

Le DAP a été saisi de la problématique rencontrée avec les fi-lins sur notre structure. **Il va essayer de faire avancer ce dossier au plus vite.**

La qualité du travail et des évaluations des agents du QER a été particulièrement signalée par l'ensemble des intervenants.

FO Justice de Vendin-le-Vieil remercie Monsieur Sébastien CAUWEL pour son écoute et son accessibilité ainsi que tous les différents intervenants lors de cette visite.

FO Justice de Vendin-le-Vieil se tient à la disposition de la direction locale afin de mettre en place les sujets abordés lors de cette journée.

*Le SLP FO Justice du CP Vendin-le-Vieil,
Le 03 juillet 2024*

